FEUILLETON.

ANGE PITOU.

Suite des Mémoires d'un Médecin,

PAR ALEXANDRE DUMAS.

LXV.—(Suite.)

L'abbé poussa un rugissement de colère.

—Serpent! s'écria-t-il, tu es un serpent!

—Tu m'injuries et ne me réponds pas! c'est ce que répondait un sage de la Grèce. Je vous le dirais bien en grec, mais je vous l'ai déjà ou à peu près en latin.

—Bien, dit l'abbé, voilà encore un effet des doctrines révolutionnaires.

—Lequel?

—Elles t'ont persuadé que tu étais mon égal.

—Et, m'eussent-elles persuadé cela, vous n'en auriez pas davantage le droit de faire une faute de français.

—Plaît-il?

—Je dis que vous venez de faire une énorme faute de français, mon maître.

—Ah! voilà qui est joli par exemple, et laquelle?

—La voici. Vous avez dit: les doctrines révolutionnaires t'ont persuadé que tu *étais* mon égal.

—Eh bien?

—Eh bien, étais est à l'imparfait.

—Parbleu, oui.

—C'est le présent qu'il faut.

—Ah! fit l'abbé en rougissant.

—Traduisez un peu la phrase en latin, et vous verrez quel solécisme énorme vous donnera le verbe mis à l'imparfait!

—Pitou! Pitou! s'écria l'abbé, croyant entrevoir quelque chose de surnaturel dans une pareille érudition; Pitou, quel est donc le démon qui t'inspire toutes ces attaques contre un vieillard et contre l'Eglise?

—Mais, monsieur l'abbé, répliqua Pitou un peu ému de l'accent de véritable désespoir avec lequel ces paroles avaient été prononcées; ce n'est pas le démon qui m'inspire et je ne vous attaque pas. Seulement, vous me traitez toujours comme un sot, et vous oubliez que tous les hommes sont égaux.

L'abbé s'irrita de nouveau.

—Voilà, dit-il, ce que je ne souffrirai jamais, c'est que l'on profère devant moi de pareils blasphèmes. Toi, toi, l'égal d'un homme que Dieu et le travail ont mis xante ans à former! jamais jamais!

—Dam! demandez à M. de Lafayette, qui a proclamé les droits de l'homme.

—Oui, cite comme autorité le mauvais sujet du roi, le flambeau de toutes les discordes, le traître!

—Hein! fit Pitou effarouché, M. de Lafayette un brandon de discorde; M. de Lafayette un traître! Mais, c'est vous qui blasphémez, monsieur l'abbé! Mais vous avez donc vécu dans une boîte depuis trois mois! Vous ignorez donc que ce mauvais sujet du roi est le seul qui [...]

[...] serve le roi [...] bitique [...] Que [...]

—Oh! [...] l'abbé [...] jamais [...] qu'autorité [...] rait si bas, qu'on vantait [...] cette sphère,—et il désignait [...] querait le nom de Lafayette, comme autrefois on invoquait celui d'Aristide ou de Phocion!

—Vous êtes bien heureux que le peuple ne vous entende pas, monsieur l'abbé, dit intrépidement Pitou.

—Ah! s'écria l'abbé triomphant, voilà! tu te décèles enfin! tu menaces. Le peuple! oui, le peuple; celui qui a lâchement égorgé les officiers du roi, celui qui a fouillé dans les entrailles de ses victimes! Oui, le peuple de M. Lafayette, le peuple de M. Bailly, le peuple de M. Pitou! Eh bien! pourquoi ne me dénonces-tu pas à l'instant aux révolutionnaires de Villers-Cotterets? Pourquoi ne me traînes-tu pas sur la Prieux? Pourquoi ne retrousses-tu pas tes manches pour m'accrocher au reverbère? Allons, Pitou, *macte animo*, Pitou! *Sursum!* *Sursum!* Pitou. Allons, allons, où est la corde? où est la potence? voilà le bourreau: *Macte animo generose Pitou*.

—*Sic itur ad astra*, continua Pitou entre ses dents, dans la simple intention d'achever le vers, et sans s'apercevant pas qu'il venait de faire un calembourg de cannibale.

Mais force lui fut de s'en apercevoir à l'exaspération de l'abbé.

—Ah! ah! vocifera ce dernier. Ah! tu le prends ainsi. Ah! c'est ainsi que j'irai aux astres. Ah! tu me destines la potence, à moi.

—Mais je ne dis pas cela, s'écria Pitou, commençant à s'épouvanter de la tournure que prenait la discussion.

—Ah! tu me promets le ciel de l'infortuné Foulon, du malheureux Berthier.

—Mais non, monsieur l'abbé.

—Ah! tu tiens déjà le nœud coulant, bourreau-carnifex; c'est toi, n'est-ce pas, qui, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, montais sur le reverbère, et qui, avec tes bras hideux d'araignée, attirait les victimes.

Pitou poussa un rugissement de colère et d'indignation.

—Oui, c'est toi et je te reconnais, continua l'abbé dans un transport de divination qui le faisait ressembler à Joad, je te reconnais! Catilina, c'est toi!

—Ah ça mais! s'écria Pitou, savez-vous que vous me dites-là des choses odieuses, monsieur l'abbé! Savez-vous au bout du compte que vous m'insultez!

—Je t'insulte.

—Savez-vous que si cela continue, je me plaindrai à l'Assemblée Nationale! Ah! mais....

L'abbé se mit à rire d'une façon sinistrement ironique.

—Dénoncez, dit-il.

—Et qu'il y a punition contre les mauvais citoyens qui insultent les bons.

—Le reverbère!

—Vous êtes un mauvais citoyen.

—La corde! la corde!

Puis tout à coup.

—Ah! mais, s'écria l'abbé, avec un mouvement d'illumination subite et de généreuse indignation: Ah! le casque, le casque, c'est lui.

—Eh bien, fit Pitou, qu'a-t-il, mon casque?

—L'homme qui arracha le cœur fumant de Berthier, l'antropophage qui le porta tout sanglant sur la table des électeurs, avait un casque; l'homme au casque, c'est toi, Pitou; l'homme au casque, c'est toi, monstre; fuis, fuis, fuis!

Et à chaque fuis! prononcé d'une façon tragique, l'abbé avait avancé d'un pas, et Pitou reculé d'un pas.

A cette accusation, dont le lecteur sait que Pitou était bien innocent, le pauvre garçon jeta loin de lui ce casque dont il était si fier, et qui [...]

[...] bossuer sur le pavé [...] sa [...]

—Voilà [...] s'écria-t-il, tu penses!

Et il se pencha [...] Lekain [...] Orosmane, au moment où, trouvant le billet, il appelle Nérée.

—Voyons, voyons, dit Pitou, tout hors de lui-même par une pareille accusation, vous exagérez, Monsieur l'abbé.

—J'exagère; c'est-à-dire que tu n'as pendu qu'un peu, c'est-à dire que tu n'as éventré qu'un peu, faible enfant!

—Monsieur l'abbé, vous savez bien que ce n'est pas moi; vous savez bien que c'est Pitt.

—Quel Pitt?

—Pitt second, le fils de Pitt premier, de lord Chatam, celui qui a distribué de l'argent en disant: Dépensez et ne rendez pas de comptes. Si vous saviez l'anglais, je vous dirais cela en anglais; mais vous ne le savez pas.

—Tu le sais donc toi?

—M. Gilbert me l'a appris.

—En trois semaines? Misérable imposteur.

Pitou vit qu'il faisait fausse route.

—Ecoutez, monsieur l'abbé, dit-il, je ne vous conteste plus rien, vous avez vos idées.

—Vraiment!

—C'est trop juste.

—Tu reconnais cela. Monsieur Pitou me permet d'avoir des idées; merci, monsieur Pitou.

—Bon, voilà encore que vous vous fâchez. Vous voyez bien que si cela continue ainsi, je ne pourrai pas vous dire ce qui m'amène chez vous.

—Malheureux! quelque chose t'amenait donc! Tu étais député peut-être?

Et l'abbé se mit à rire ironiquement.

—Monsieur l'abbé, dit Pitou, placé par l'abbé lui-même sur le terrain où il désirait se trouver depuis la discussion; monsieur l'abbé, vous savez comme j'ai toujours eu du respect pour votre caractère.

—Ah! oui, parlons de cela.

—Et de l'admiration pour votre science, ajouta Pitou.

—Serpent, dit l'abbé.

—Moi, fit Pitou. Oh! par exemple.

—Voyons, qu'as-tu à me demander? Que je te reprenne ici? Oh! non, non, je ne gâterai pas mes écoliers; non, il te resterait toujours le venin nuisible. Tu infecterais mes jeunes plantes: *Infecit pabula tabo*.

—Mais, monsieur l'abbé.

—Non, ne me demande pas cela, si tu veux absolument manger, car je présume que les farouches pendeurs de Paris mangent comme d'honnêtes gens. Cela mange! ô dieux! Enfin, si tu exiges que je te jette ta part de viande saignante, tu l'auras. Mais à la porte, dans les sportules, comme à Rome les patrons donnaient à leurs chiens.

—Monsieur l'abbé, dit Pitou en se redressant, je ne vous demande pas ma nourriture; j'ai ma nourriture, Dieu merci, et je ne veux être à charge à personne.

—Ah! fit l'abbé surpris.

—Je vis comme tous les êtres vivent, sans mendier, et de l'industrie que la nature a mise en moi. Je vis de mes travaux, et il y a plus, je suis si loin d'être à charge à mes concitoyens, que plusieurs d'entre eux m'ont élu chef.

—Heim! fit l'abbé avec une telle surprise, mêlée d'un tel effroi, qu'on eût dit qu'il avait marché sur un aspic.

—Oui, oui, m'ont élu chef répéta Pitou complaisamment.

—Chef de quoi? demanda l'abbé.

—[...] d'une troupe d'hommes libres [...]

—[...] Mon Dieu! s'écria l'abbé, le malheureux est devenu fou.

—[...] la garde nationale d'Haramont, acheva Pitou, affectant la modestie.

L'abbé [...] vers Pitou pour mieux voir sur ses traits la confirmation de ces paroles.

—[...] garde nationale à Haramont, s'écria-t-il.

—Oui, monsieur l'abbé.

—Et tu en es le chef?

—Oui, monsieur l'abbé.

—Toi, Pitou?

—Moi, Pitou.

L'abbé leva ses bras vers le ciel, comme le grand prêtre Phinée.

—Abomination de la désolation, murmura-t-il.

—Vous n'ignorez pas, monsieur l'abbé, dit Pitou avec douceur, que la garde nationale est une institution destinée à protéger la vie, la liberté, et les propriétés des citoyens.

—Oh! oh! continua le vieillard abîmé dans son désespoir.

—Et que, continua Pitou, on ne saurait donner trop de force à cette institution, surtout dans les campagnes, à cause des bandes.

—Des bandes dont tu es le chef, s'écria l'abbé, des bandes d'assassins.

—Oh! ne confondez pas, cher monsieur l'abbé, vous verrez mes soldats, le Peuple, et jamais plus honnêtes citoyens....

—Tais toi! tais-toi!

—Figurez-vous, au contraire, monsieur l'abbé, que nous sommes vos protecteurs naturels, et la preuve, c'est que je suis venu droit à vous.

—Pourquoi faire? demanda l'abbé.

—Ah! voilà, dit Pitou en se grattant l'oreille et en examinant l'endroit où était tombé son casque, pour voir si, en allant ramasser cette partie essentielle de son habillement militaire, il ne s'éloignerait pas trop de sa ligne de retraite.

Le casque était tombé à quelques pas seulement de la grande porte donnant sur la rue de Soissons.

—Je t'ai demandé pourquoi faire? répéta l'abbé.

—Eh bien! dit Pitou, faisant à reculons deux pas vers son casque, voici l'objet de ma mission. Monsieur l'abbé, permettez que je la développe à votre sagacité.

—Exorde, murmura l'abbé.

Pitou fit encore deux pas vers son casque.

Mais, par une manœuvre pareille, et qui ne laissait pas que d'inquiéter Pitou,—à mesure que Pitou faisait deux pas vers son casque, l'abbé, pour conserver les distances, faisait deux pas vers Pitou.

—Eh bien! dit Pitou commençant à prendre courage par le voisinage de son arme défensive, à tout soldat il faut nécessairement des fusils, et nous n'en avons pas.

—Ah! vous n'avez pas de fusils! s'écrie l'abbé trépignant de joie. Ah! ils n'ont pas de fusils! des soldats qui n'ont pas de fusils! Ah! voilà, par ma foi, de beaux soldats!

—Mais, monsieur l'abbé, dit Pitou en faisant deux pas nouveaux vers son casque, quand on n'a pas de fusils, on en cherche.

—Oui, dit l'abbé, et vous en cherchez?

Pitou était arrivé à portée de son casque, il le ramenait à lui avec son pied, de sorte qu'occupé à cette opération, il tarda de répondre à l'abbé.

—Et vous en cherchez? répéta celui-ci.

Pitou ramassa son casque.

—Oui, monsieur l'abbé, dit-il.

—Et où cela?

—Chez vous, dit Pitou, en enfonçant son casque sur sa tête.

—Des fusils chez moi! s'écria l'abbé.

—Oui; vous n'en manquez pas, vous.

—Ah! mon musée! s'écria l'abbé. Tu viens pour piller mon musée. Des cuirasses de nos anciens preux sur le dos de pareils drôles. Monsieur Pitou, je vous l'ai déjà dit tout à l'heure, vous êtes fou. Les épées des Espagnols d'Almanza, les piques des Suisses de Marignan pour armer monsieur Pitou et consorts. Ah! ah! ah!

L'abbé se mit à rire, d'un rire tellement plein de dédaigneuse menace, qu'un frisson en courut par les veines de Pitou.

—Non, monsieur l'abbé, dit-il, non pas les piques des Suisses de Marignan, non pas les épées des Espagnols d'Almanza; non, ces armes nous seraient inutiles.

—C'est bien heureux, que tu le reconnaisses.

—Non, monsieur l'abbé, pas ces armes.

—Lesquelles, alors?

—Ces bons fusils de marine, monsieur l'abbé, ces bons fusils de marine que j'ai si souvent nettoyés à titre de pensums, alors que j'avais l'honneur d'étudier sous vos lois,

Dum me Galatea tenebat

ajouta Pitou avec un gracieux sourire.

—Vraiment! dit l'abbé en sentant ses rares cheveux se dresser sur sa tête, au sourire de Pitou; vraiment! mes fusils de marine!

—C'est-à-dire les seules de vos armes qui n'aient aucune valeur historique et qui soient susceptibles d'un bon service.

—Ah! fit l'abbé, en portant la main au manche de son martinet, comme eût fait un capitaine en portant la main à la garde de son épée; ah! voilà le traître qui se dévoile.

—Monsieur l'abbé, dit Pitou, passant du ton de la menace à celui de la prière, accordez-nous ces trente fusils de marine.

—Arrière! fit l'abbé en faisant un pas vers Pitou.

—Et vous aurez la gloire, dit Pitou en faisant de son côté un pas en arrière, la gloire d'avoir contribué à délivrer le pays de ses oppresseurs.

—Que je fournisse des armes contre moi et les miens! s'écria l'abbé; que je donne les fusils avec lesquels on tirera sur moi!

Et il tira son martinet de sa ceinture.

—Jamais! jamais!

Et il agita son martinet au-dessus de sa tête.

—Monsieur l'abbé, on mettra votre nom dans le journal de M. Prudhomme.

—Mon nom dans le journal de M. Prudhomme! s'écria l'abbé.

—Avec mention honorable de civisme.

—Plutôt le carcan et les galères!

—Comment, vous refusez! insista Pitou, mais mollement.

—Je refuse, et je te chasse.

Et l'abbé montra du doigt la porte à Pitou.

—Mais cela fera un mauvais effet, dit Pitou, on vous accusera d'incivisme, de trahison. Monsieur l'abbé, je vous en supplie, dit Pitou, ne vous exposez point à cela.

—Fais de moi un martyr, Pitou; c'est tout ce que je demande! s'écria l'abbé, l'œil flamboyant, et ressemblant bien davantage à l'exécuteur qu'au patient.

Ce fut l'effet qu'il produisit sur Pitou, car Pitou reprit sa retraite.

—Monsieur l'abbé, dit-il en faisant un pas en arrière, je suis un député paisible, un ambassadeur de pacification, je venais....

—Tu venais pour piller mes armes, comme tes complices ont pillé les Invalides.

—Ce qui leur a valu une foule d'éloges là-bas, dit Pitou.

—Et ce qui te vaudra ici une volée de coups de martinet, dit l'abbé.

—Oh! monsieur Fortier, dit Pitou, qui reconnaissait l'instrument pour une vieille connaissance, vous ne violerez pas ainsi le droit des gens.

—C'est ce que tu vas voir, misérable, attends.

—Monsieur l'abbé, je suis protégé par mon caractère d'ambassadeur.

—Attends!

—Monsieur l'abbé!!! monsieur l'abbé!!! monsieur l'abbé!!!

Pitou était arrivé à la porte de la rue, en faisant face à son redoutable adversaire; mais acculé là, il fallait accepter le combat ou fuir.

—Mais pour fuir il fallait ouvrir la porte, et, pour ouvrir la porte, il fallait se retourner.

Or, en se retournant, Pitou offrait aux coups de l'abbé cette partie désarmée de son individu que Pitou ne trouvait même pas suffisamment protégée par une cuirasse.

—Ah! tu veux mes fusils, dit l'abbé.... Ah! tu viens chercher mes fusils!.... Ah! tu viens me dire: Vos fusils ou la mort!

—Monsieur l'abbé, dit Pitou, au contraire, je ne vous dis pas un mot de cela.

—Eh bien! tu sais où ils sont, mes fusils, égorge-moi pour t'en emparer. Passe sur mon cadavre et va les prendre.

—Incapable, monsieur l'abbé, incapable.

Et Pitou, la main sur le loquet, l'œil sur le bras levé de l'abbé, calculait non plus le nombre des fusils renfermés dans l'arsenal de l'abbé, mais le nombre de coups suspendus aux lanières de son martinet.

—Ainsi donc, monsieur l'abbé, vous ne voulez pas me donner vos fusils?

—Non, je ne veux pas te les donner.

—Vous ne voulez pas une fois?

—Non.

—Deux fois?

—Non.

—Trois fois?

—Non! non! non!

—Eh bien! fit Pitou, gardez-les.

Et faisant un mouvement rapide, il se retourna et s'élança par la porte entr'ouverte.

Mais ce mouvement ne fut pas si rapide que le martinet intelligent ne s'abattît sifflant, et ne sanglât si vigoureusement le bas des reins de Pitou, que, quel que fût le courage du vainqueur de la Bastille, il ne put s'empêcher de jeter un cri de douleur.

A ce cri plusieurs voisins sortirent, et, à leur étonnement profond, ils aperçurent Pitou fuyant de toute la vitesse de ses jambes avec son casque et son sabre, et l'abbé Fortier, debout sur le seuil de la porte et brandissant son martinet, comme l'ange exterminateur son épée de flamme.

(*A continuer.*)

HOTEL DU CHENE VERT, A BILOXI.

TENU PAR Mme PRADAT.

LE public est informé que cet établissement, si avantageusement connu pour la salubrité de sa situation, la beauté de ses jardins, allées, kiosques, et la tranquilité dont on y jouit, est maintenant ouvert aux visiteurs.

Les propriétaires ont profité de l'hiver pour améliorer et agrandir la maison. Cet hôtel peut maintenant recevoir deux cents personnes, et de plus plusieurs familles pourront avoir des appartements séparés entièrement séparés de l'hôtel.

La table est servie avec une recherche toute particulière, les vins et les liqueurs sont des meilleures qualités.

Mme Pradat a engagé un orchestre composé de bons musiciens, et il y aura deux bals par semaine. La salle de bal a 100 pieds de long; elle est élégamment décorée, et séparée du reste de l'établissement, afin de ne pas importuner les pensionnaires qui ne voudraient pas assister au bal.

L'hôtel a engagé une compagnie de pêcheurs qui fourniront constamment la table d'huîtres et de poissons frais de toute espèce, tels que: poissons rouges, truites, grogards, pompanos, maquereaux espagnols et chevrettes.

L'établissement possède aussi un magnifique café, salle de billard, bateaux à promenades, et des maisons de bains pour les dames et les messieurs. On pourra également se procurer des voitures et des chevaux de selle.

Mme Pradat informe le public que rien n'a été épargné pour rendre l'hôtel ci-dessus égal, sinon supérieur, aux plus beaux établissements de ce genre dans le Sud.

Les personnes qui désirent s'arrêter à l'hôtel du Chêne Vert, sont invitées à en informer le capitaine du steamboat, afin d'être débarquées au wharf de l'hôtel.

Les prix sont modérés. 19 mai—4m

Bois de construction—Bois de construction:

LES soussignés ont constamment en mains un grand assortiment de bois blancs, tels que planches, madriers et voliges; aussi, des bois de construction, de toutes dimensions, qu'ils offrent à vendre aux plus bas prix du marché, soit pour argent comptant, ou en échange de bois coupés pour être livrés sur leur place ou ailleurs, soit pour des acceptations de la ville.

S'adresser à leur département, rue Levée, entre les rues Julie et [...] s'adresser à MM. Legendre et Ferrier, No [...] rue Bienville, seront remplis aux plus bas prix.

11 mars POUILLY & GAGNET.

Charbon—Charbon.

MCLEAN, WILLARD & Co., ont constamment en mains dans leur dépôt du charbon de la rue [...] de la Douane, 332, rue Tchoupitoulas, et rue Rigaud, la meilleure qualité de charbon au prix du marché. [...] à vendre en gros et en détail aux plus bas prix. [...] aux batteurs en leurs livrés à domicile. [...] livrés dans l'usage d'un paquebots. Toute demande adressée promptement exécutée.

McLEAN, WILLARD & Co.

A LOUER immédiatement, le haut de la maison No 66, rue Royale, encoignure Bienville. S'adresser au magasin de Mme Hauts [...] JUAN Y EGANA, N° 47 rue Bienville.

A LOUER—Une maison en briques à étage, située rue Dumaine, entre Condé et Royale.

[...] avec magasin, située rue de la [...] entre Frenchmen et Hôpital.

[...] en briques à étage, sur la rue de la [...] entre St-Pierre [...]

[...] à un étage, située rue Bagatelle, entre Bayou et Levée. [...] à un étage, rue des Fortins, entre [...] S'adresser chez

EUG. ROUGEREAU & Co.

A LOUER. UNE MAISON en briques à étage, située rue Conde, entre St-Pierre et St-Pierre. Une maison en briques à étage, située rue [...] entre Philippe et Baronne. Une maison de [...] située rue Ste Anne, entre [...] Une maison en briques et magasin sur la rue [...] entre St Philippe et Ursulines. [...] magasins face à la place. [...]

EUG. ROUGEREAU & Co., 17 & 19, rue St Louis

MAISON GAUTERA LOUER pour le terme [...] rue Canal, No 120 [...] S'adresser chez WM. HEBERT, 15 mai 149 rue de Chartres

A LOUER—Un bureau situé rue de la Bourse, No 62, entre le Passage de la Bourse et la rue Royale. Possession en sera donnée le 1er courant. Pour les conditions, s'adresser à LEOPOLD JEANNET & CO., 22, rue St Louis.

A LOUER—La maison en briques à trois étages, située rue Bourbon, No 60, entre Conti et Bienville. Elle sera délivrée en bon état le 1er octobre prochain. G. TOURNADE, No 75, rue Conti

A LOUER. Un beau magasin ou bureau sur la Levée, No 86, rue Gravier, s'adresser à McDOWELL & MILLS, 96 rue Gravier

A LOUER—Une belle maison, à Biloxi, contenant 15 appartements. S'adresser à JOHN COLLEY, Biloxi, ou à PAUL JUGE FILS & CO., 27, rue St Louis

A LOUER DE SUITE—La Maison et Magasin en briques, située à l'encoignure des rues Prytania et Thalie. S'adresser à N. LAMBERT, No 62, rue des Magasins

A LOUER, avec ou sans bail—Le café qui fait l'encoignure des rues Tremé et Toulouse, avec la maison contiguë. Ensemble avec [...] installations du dit café. S'adresser sur les lieux. 4 fev

A louer à bon marché.

Une maison convenable pour une grande famille, ayant quatre appartements, deux cabinets, galerie fermée, cuisine, chambre à [...] &c. &c.

La dite maison est située rue St-Ferdinand, No 57, entre Craps et Amour. Pour plus amples renseignements s'adresser à PIERRE POUTZ, 93, rue de la Douane

A LOUER—La maison à trois étages, située à l'encoignure des rues St-Louis et Bourbon. Elle pourra être livrée le 15 de [...] S'adresser à M. FATZO à l'encoignure St-Louis et Passage de la Bourse, ou 143, Vieille Levée

A LOUER—La maison de résidence en briques, No 137, rue Condé, contenant six grandes chambres, cabinets, chambres à domestiques, &c. S'adresser à LABORDE & XIQUES, 3 mai 3, Front entre Canal et Crossman

BLADON SPRINGS, ALABAMA.

Les soussignés, propriétaires des sources d'eaux minérales bien connues de BLADON, informent respectueusement le public que leur hôtel sera ouvert aux visiteurs le 1er juin prochain, et que durant l'hiver dernier ils ont considérablement amélioré leur établissement; une grande quantité de chambres particulières viennent d'être ajoutées, et ils sont en mesure de recevoir au-delà de cent visiteurs.

L'efficacité de ces eaux sur grand nombre de maladies par leurs vertus médicinales, surpasse de beaucoup toutes les autres sources d'eaux minérales des États-Unis. [...] est situé dans le comté de Choctaw, Alabama, dans une région aussi salubre que [...] au Sud ou à l'Ouest. [...] par bateaux à vapeur, dans toutes les saisons. [...]

[...]

Quant aux détails des propriétés médicinales de ces eaux, le public est prié de se référer à l'analyse d'une de ces principales sources par le professeur Brumby, de l'Université de l'Alabama.

PRIX DE LA PENSION:

Par jour,	$ 2 00
Par semaine,	10 50
Par mois,	35 00

Enfants et domestiques moitié prix.

N. B. Une réduction libérale sera faite pour une grande famille.

CONNOR & HENRY, propriétaires.

Pour plus d'informations et pour se procurer la vue des eaux s'adresser aux soussignés, agents des propriétaires.

O. VALETON & CO, 25, Tchoupitoulas. ou à T. B. SMITH, 17, Perdido. 31mai—6

A VENDRE.

UN morceau de terre situé à Gentilly, à deux milles de la ville, mesurant un arpent de face au Chemin de la Crête, sur une profondeur d'environ sept ou huit arpents. Le pavage est à deux lieus de l'endroit, terre boisée. Le dit morceau de terre est adjacent à la propriété de M. Cordeiro, sur l'habitation Fortin. S'adresser à Bonneval et Brue. 18 juin

FRUIT SEC—60 barils pommes et pêches sèches à vendre par CONVERSE & Co, 1juil 97, Tchoupitoulas

Ventes Judiciaires.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 4,147—Joseph N. Rouert et autres vs Gustave Gourgue, pour une cession forcée.

En vertu d'un ordre de vente rendu le 20 de juin 1851, et à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le jeudi 24 de juillet 1851, à midi, dans le Café de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Plusieurs comptes dont le détail sera donné au lieu et à l'heure de la vente.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. JOHN L. LEWIS, Shérif de la 12 juil—12,16,19,24 Paroisse d'Orléans

VENTE par le Constable de la 3me Cour de Juge de Paix—Nos 8142, 8154—F Welham vs Maria Harley—EN vertu d'un writ de fi fa à moi adressé par l'hon. Paul Pecquet, juge de paix pour la paroisse de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique, le mercredi 30 juillet 1851, à midi, à mon magasin, rue Bienville, entre Royale et Bourbon,

Un lot de meubles, &c, saisis pour satisfaire les exécution, dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant. E N STRINGER, 19 juil—3,en10j Constable

Avis Judiciaires.

L'ETAT DE LA LOUISIANE—Première Cour de District de la Nouvelle Orléans—Jr. Alfred Rousseau, Greffier de la Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans, certifie que le 12ème jour de juin 1851, jugement a été rendu dans l'affaire de Mme M. Franboltz vs George Franboltz, son mari, comme suit, savoir

Sur motion de Frank Haynes avocat de la demanderesse, et la cour considérant l'évidence dans cette affaire et l'acte amendant l'acte intitulé: Un acte relatif aux divorces, approuvé le 19 mars 1827 et approuvé le 13 mars 1848;

Il est en conséquence ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut rendu dans cette affaire le 20 du mois passé soit confirmé et rendu final, et qu'un jugement de divorce soit prononcé en faveur de la demanderesse Mary Neimiller épouse de George Franholtz contre le défendeur, son dit mari George Franholtz—il est de plus ordonné qu'un inventaire de la propriété en communauté entre la dite demanderesse et le défendeur soit fait par devant George Lugenbuhl, notaire public, conformément à la loi; que Le Valcour Hurtuise et Paul E Cruzat soient nommés estimateurs pour estimer les propriétés à inventorier, et que le dit notaire en fasse un rapport à cette Cour, pour procéder ultérieurement, et est de plus ordonné que le défendeur paie les frais

Jugement rendu le 13 juin 1851 et signé le 18 juin 1851.

[signé] JOHN C. LARUE, Juge.

En témoignage de quoi j'ai signé mon nom et apposé le sceau de la dite Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans, ce 18me jour de juillet de l'année de Notre Seigneur mil huit cent cinquante un et la 76ème année de l'Indépendance des Etats-Unis. ALF. ROUSSEAU, 19 juil Greffier

Succession de François Courbet.

ETAT DE LA LOUISIANE.

PREMIERE Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Mme Florence Verries, veuve de François Courbet, a présenté une pétition à cette Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à cette succession—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, ALF. ROUSSEAU, 19 juil—3en10j Greffier

VENTE PAR LE CONSTABLE de la 3me Cour de juge de paix—No 8,124—G. Thompson vs J Rollins—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable P. Pecquet, juge de paix pour la paroisse de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique à mon magasin, No 91, rue Bienville, entre les rues Royale et Bourbon, mercredi le 30 juillet 1851, à midi,—un lot de Meubles, saisi pour satisfaire l'exécution dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant. E. N. STRINGER, 19 juil—3fen10j Constable

Charles Stoughton vs ses créanciers—No 4597.

ETAT DE LA LOUISIANE.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—La cession des biens du pétitionnaire ayant été acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée des créanciers du dit insolvable ait lieu par devant W W W Wood, Esq notaire public de cette ville, vendredi, le 25 de juillet 1851, à dix heures A M, pour délibérer sur les affaires de l'insolvable et nommer un syndic—En même temps toutes procédures judiciaires contre ses biens et sa personne sont suspendues. Il est de plus ordonné que John W Price Esq, soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents.

Par ordre de la Cour, ce 19 juin 1851. K. LOEW, 21 juin Deputé greffier

Succession de C. Poytevin.

PREMIERE Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la sus-dite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de la sus-dite succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. LOUIS SERE, 12 juil—3en10j Deputé Greffier

Succession de John Casey.

PREMIERE COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de ladite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par John E. Faures, curateur de la susdite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte. Par ordre de la Cour.

LOUIS SERE, 12 juil—3en10 Depute greffier.

J. D. Bremer vs ses créanciers—No 2,489.

ETAT DE LA LOUISIANE— Troisième Cour de District de la Nlle Orléans—Il est ordonné que toutes les personnes intéressées déduisent dans les dix jours qui suivront la première publication de cet ordre, les raisons pour lesquelles le compte enregistré le 10 juillet 1851, par le syndic dans cette affaire, ne serait pas homologué, et les fonds ne seraient pas répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

Bureau du Greffier—Nouvelle-Orléans, le 11 juillet 1851. LOUIS R. COURTIN, 12 juil—3 en10j Deputé Greffier

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Francisco Tio a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'exécuteur testamentaire à la succession de feu Thomas Cucullu décédé—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, A. J. VILLERE, 10juil—3,en10j Deputé Greffier

Succession de John Carroll, décédé—No 4,631

ETAT DE LA LOUISIANE.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que G. W. Hyason, s'est adressé à cette Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession de John Carroll, décédé:—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à tous ceux que cela peut intéresser, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite demande.

Par ordre de la Cour, le 10 juillet 1851.

L. S. K LOEW, 11juil—3fen10j Dep Greffier

Succession de John McDonogh.

LES personnes devant à la succession McDonogh sont requises de payer entre les mains des exécuteurs de la dite succession, et celles qui ont des réclamations contre la même succession sont invitées à les présenter au bureau des exécuteurs, encoignure des rues Douane et Royale.

C. Roselius,
F. B. D'Aquin,
Wm E. Leverich,
A. D. Crossman,
J. Spear Smith.
Exécuteurs Testamentaires.

16 janv

AVIS—Les personnes qui désirent louer quelque propriété appartenant à la succession de feu John McDonough, sont invitées à s'adresser par écrit aux exécuteurs testamentaires et à déposer leur demande au Bureau, encoignure des rues Douane et Royale, et devant Banque de l'Union.

C. Roselius. C. W. E. Leverich.
F. B. D'Aquin, A. D. Crossman.
5nov Exécuteurs Testamentaires

BUREAU DE L'EXECUTIF,

Baton Rouge, 30 juin 1851.

ATTENDU que Anatole Blache s'est adressé à moi pour le cancellement des bonds suivants, savoir: Trois bonds de la somme de dix mille piastres chacun, signés par lui comme principal, auxquels avec J B Blache comme sécurité. Lesdits bonds ayant été donnés pour garantir la fidèle exécution de ses devoirs comme encanteur de la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, pendant les années 1848, 1849 et 1850.

En conséquence, toutes les personnes intéressées sont par ces présentes notifiées d'avoir à déduire au bureau du Secrétaire d'Etat, dans la ville de Bâton Rouge, dans les quatre-vingt-dix jours qui suivent la date de la dernière publication du présent avis, les raisons pour lesquelles lesdits bonds ne seraient pas cancellés et annulés.

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat en la ville de Bâton Rouge, le 30me jour de Juin A D 1851, et de l'Indépendance des Etats-Unis, la soixante-quinzième.

JOSEPH WALKER.

Par le Gouverneur:
CHARLES GAYARRÉ,
Secrétaire d'Etat. 2juil—20f

EN débarquement du brick Josephine, de la Havane, [...]

30 milliers cigares Militares, la Carlota, [...] à vendre par DELVAILLE & MORENO, 7 [...] 34, Vieille Levée.

ASSURANCE MUTUELLE DU CRESCENT.

CONFORMEMENT à sa charte la Compagnie présente l'état suivant:

Montant des primes sur les polices émises pendant l'année finissant le 12 juillet 1850.

Prime sur les incendies	$ 83,891 34	
Do do risques de mer	106,473 21	
Do do fleuves	129,657 79	—320,022 34
Moins les primes remboursées	8,751 85	
Do do sur les assurances non terminées	60,547 91	— 69,299 76
Primes gagnées pendant l'année		$250,722 58

Payé pendant la même période pour les pertes:

Sur les incendies	$ 28,409 08	
Sur les risques de mer	70,319 67	
Do de fleuves	48,308 07	
	$147,036 82	
Montant des contre assurances et dépenses, moins les intérêts et escomptes, &c	$9,982 32	—157,019 14
Profits à partager		$93,703 44

La Compagnie rapporte en outre, qu'elle avait le 12 juillet, fin de l'année fiscale, l'actif suivant:

En bons et hypothèques sur des biens-fonds libres, dans les paroisses d'Orléans et Jefferson valant le double des sommes prêtées dessus	$ 32,800 00
Billets à recevoir	260,129 31
Dûs sur primes et en recouvrement	7,723 40
En caisse	58,950 41
Actif	$359,604 96

Les directeurs ont déclaré ce jour un dividende de *trente trois et un tiers* pour cent sur les primes nettes de l'année dernière, payable en *scrip* à dater du second lundi d'août prochain.

La Compagnie informe également qu'elle a commencé à prendre des ASSURANCES SUR LA VIE, qu'elle continuera à assurer,

LA VIE, L'INCENDIE, ET LES RISQUES DE MER ET DES FLEUVES.

Elle offre à la communauté tous les avantages d'une institution appartenant à la Nouvelle-Orléans; les bénéfices sont investis dans son sein et les garanties sont représentées par un capital de TROIS CENT SOIXANTE MILLE PIASTRES.

THOMAS A. ADAMS, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président.
CHARLES J. MANSONI, Secrétaire.

Samuel Bell,	H. M. Wright,
Glendy Burke,	J. W. Zacharie,
Moses Greenwood,	Cornelius Fellowes,
J. A. Barelli,	C. T. Buddecke,
Wm P. Converse,	W. B. McCutchon,
David Hadden,	Louis DeSaulles,
John B. Bein,	C. A. Barrière,
J. W. Stanton,	O. L. Dabelsteen,
Nathan Jarvis,	F. Puig y Puig,
George Jonas,	Z. Taylor,
P. Sminna,	Wm Burgess,
J. F. C. Vies,	D. C. Randlett,
John M. Bell,	J. Kilhard,
E. J. Walsh,	C. R. Wright,
G. M. Hawkins,	John O. Woodruff,
E. B. Sumner,	F. Y. Carlisle.

ELIXIR HYGIENIQUE contre le Mal-de-mer.

Du Dr. EDOUARD MARTIN.

DEPUIS un certain nombre d'années, le monde scientifique, les Médecins surtout, s'étant aperçus du vide causé dans l'immense collection des agents curatifs, par l'absence de toute composition, de toute substance propre à arrêter ou au moins à pallier les effets désagréables du mal de mer, proposèrent divers remèdes, simples ou composés, n'ayant pour but de remplir cette lacune. Ces remèdes, après maints essais, n'ont répondu que médiocrement aux espérances qu'on en avait conçues: on peut s'en faire une idée exacte en feuilletant les journaux de Pharmacie, de Chimie et de Médecine de tous les pays, publiés depuis 1843.

L'inventeur de l'Elixir Hygiénique vient enfin d'atteindre le but si longtemps convoité. Après bien des essais, des tâtonnements, des altérations dans la proportion des substances employées à composer cet Elixir, il est parvenu à pouvoir offrir aux voyageurs, une liqueur très agréable au goût, inaltérable dans les divers climats du globe, et indecomposable par la vieillesse.

Cette liqueur arrête instantanément le mal-de-mer et remet l'estomac dans son état normal. Quelque délicate que soit la constitution de la personne qui en fait usage, l'Elixir Hygiénique agit avec la même infaillibilité et lui procure un bien-être général. Les nausées cessent comme par magie; le calme renaît; le sommeil est plus doux, l'appétit est éveillé; la digestion s'effectue promptement sous l'influence de cet Elixir Hygiénique et Tonique.

L'inventeur ayant pu, pendant un récent voyage, faire lui-même un essai décisif de son médicament, s'est décidé à le livrer au public. Il pourrait, à l'appui de ce qui précède, produire les témoignages de plusieurs capitaines de navires, mais il se borne à n'étayer de l'opinion d'un des capitaines les plus intelligents et les plus distingués de la Marine Marchande Française. M. le capitaine Labory ayant bien voulu par lui-même expérimenter, sous une autre forme, ce médicament pendant plusieurs voyages, exprime le résultat de ses essais de la manière suivante:

Cher Docteur:

Pendant mes derniers voyages en France, j'ai eu occasion d'essayer sur divers sujets votre remède contre le mal de mer; je suis heureux de pouvoir vous dire que j'ai obtenu les meilleurs résultats, et il était possible de transformer ce médicament en un liquide agréable, ayant le goût d'une limonade quelconque, [ce qui serait beaucoup plus facile à prendre que le remède sous sa forme actuelle, surtout quand les premières nausées arrivent), il n'y aurait plus rien à désirer et vous auriez droit à la reconnaissance éternelle de tous ceux qui sont obligés d'aller sur mer sans en avoir l'habitude.

J'ai l'honneur de vous saluer,

(Signé) A. LABORY,
Capitaine du Navire l'Oscar.

L'amélioration signalée par le capitaine Labory a été effectuée.

L'Elixir Hygiénique et Tonique contre le mal-de-mer se vend en flacons de 4 onces, bouchés à l'émeri. On doit avoir bien soin, en s'en servant, de replacer le bouchon afin de prévenir l'évaporation.

A vendre en gros et en détail par

L. E. MOUGIN, Pharmacien, à la Nlle-Orléans.
Seul Agent du Propriétaire—
15 mars *le Dr. Edouard Martin.*

Tricophère ou Mixture

DU PROFESSEUR A. C. BARRY.

POUR renouveler, fortifier et lustrer la chevelure, la nettoyer complètement, guérir les maladies de la peau, des glandes et muscles et donner un soulagement instantané dans les cas de piqûres, brûlures, contusions, foulures, &c. L'expérience a démontré que le Tricophère du Professeur Barry guérit également les maladies de peau, les chevaux et toute le règne animal. Les témoignages suivans, démontreront la valeur de cette préparation, et les résultats obtenus par ceux qui l'ont employée.

New-York, 22 septembre 1850.

Professeur Barry.—Cher Monsieur.—Depuis seize ans j'étais affligé d'une éruption cutanée à la tête, d'un caractère très grave. J'avais suivi les conseils des médecins les plus éminents et essayé toutes les préparations connues pour les cheveux, et les maladies de peau, le tout sans succès. Un ami me conseilla alors d'employer votre Tricophère; en désespoir de cause, je tentai l'expérience et à ma grande joie, je me trouvais guéri, dans l'espace de deux mois. Ma maladie était tellement violente qu'à cette époque j'étais presque aveugle.

Je suis respectueusement,

G. V. M. RAPELYE,
140 Columbia street, Brooklyn

PROF. BARRY—Monsieur,—Il y a environ deux ans que je perdais tous mes cheveux, et que ma tête était couverte de peaux mortes. Un de mes amis m'engagea alors à faire usage de votre Tricophère; je suivis son conseil, et à mon grand étonnement mes cheveux se fortifièrent, toutes mes peaux mortes disparurent et ma tête est maintenant en parfait état.

Je suis avec respect, votre obéissant serviteur,

J. S. TREADWELL, 663 Broadway

Si quelques personnes doutent de la véracité de ce qui précède, elles sont priées de passer au bureau du professeur Barry, No 137, Broadway, New-York, où on leur montrera les lettres originales.

(De l'Argus Militaire et Naval.)

Aucun remède pour la cure des maladies de cheveux et de peau n'a encore joui de la popularité qu'a obtenu le Tricophère ou composé médical du professeur Barry. On en fait un grand usage dans les hautes classes de notre communauté, et on l'emploie de préférence à tout autre remède de ce genre; il donne de la vigueur à la racine des cheveux, les fait croître avec force et détruit les peaux mortes. L'efficacité de cette mixture est incontestable et les prix en sont des plus modérés.

A vendre au No 137, rue Broadway, New York et chez tous les pharmaciens des Etats Unis et du Canada, à 25 cents la grande bouteille.

19jan—1m

SAVON ITALIEN MEDICINAL DE GOURAUD.

LA langue est impuissante à rendre la dixième partie des propriétés merveilleuses de ce savon. L'approbation publique a établi sa supériorité d'une manière irrévocable au dessus de toute contestation. Son efficacité est reconnue partout pour la guérison des taches de rousseur, du hâle, de la pâleur, des boutons, dartres et ulcères, même les plus invétérés et les plus tenaces, des vers de l'épider[me] et des autres maladies de la peau. Outre ces qualités, c'est aussi le meilleur savon à barbe que l'on puisse employer.

La POUDRE SUBTILE de Gouraud, pour faire tomber les poils, sur n'importe quelle partie du corps, se recommande également.

Le Restaurateur de la chevelure ou VERNIS CAPILLAIRE, de Gouraud, est une admirable préparation qui prévient la chute des cheveux, en favorise la croissance et donne aux plus rudes le moelleux de la soie.

La Teinture Liquide de Gouraud change sur le champ les cheveux rouges ou gris en cheveux d'un noir lustré ou du plus beau châtain.

Le Rouge Liquide de Gouraud rend aux lèvres et aux joues pâles une admirable teinte vermeille, que le frottement même ne peut enlever.

Le Blanc de Lys, de Gouraud, est sans égal pour les teints hâlés, rouges et trop hauts en couleur.

Les préparations du docteur Félix Gouraud ne se trouvent, véritables, que chez son unique agent

G. FARGUE,
Magasin de nouveautés, No 26, rue St Charles [...]

VEAUX CIRES—[...] caisses [...] cirés de la marque de Trouvé Chauvel, à vendre par [...] LOISON & SILVESTRE, Chartres

ORLEANS HIGH SCHOOL,

Rue de l'Esplanade.

ERASTUS EVERETT, A. M.,

Directeur et Propriétaire.

LES diverses parties d'un enseignement complet sont dirigées par M. EVERETT lui-même, qui s'est adjoint, pour l'aider dans ses fonctions, trois professeurs d'une grande expérience et d'un profond savoir.

Le cours complet d'études, faites au High School, est basé sur les programmes des meilleurs collèges du Nord et d'Europe; et comprend les langues mortes, grec et latin; les langues vivantes, anglais, français et espagnol; la grammaire, la littérature, l'histoire, la géographie, la rhétorique, la versification, la philosophie, l'économie politique, la tenue des livres, l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, la trigonométrie, l'histoire naturelle, la physique et la chimie.

Aucun soin n'est épargné pour donner aux élèves qui suivent tous les cours et toutes les classes du High School, les connaissances solides et variées qui pourront les rendre plus tard capables de remplir honorablement et avec les distinction, les devoirs auxquels ils seront appelés dans le monde.

Les langues modernes (l'anglais et le français en particulier), ainsi que les mathématiques, sont le fondement de l'instruction donnée au High School, qui offre des avantages réels et inappréciables aux jeunes gens et aux enfants que l'on destine aux professions industrielles et commerciales.

P. S. Les parents qui désireraient avoir plus de détails trouveront le prospectus du High School chez M. Steel, libraire, 14, rue du Camp;—chez M Lelièvre, rue Royale;—et au siège du collège, rue de l'Esplanade, 57 et 58. 10jan

Salsepareille de Sands,

EN QUARTS DE BOUTEILLES,

Pour purifier le sang et pour la guérison

De la scrofule ou mal de roi, maladies causées par le mercure, les rhumatismes, éruptions de la peau, ulcères, maladies de foie, Dyspepsie, Bronchite, la pierre, consomption, fièvres, maladies des femmes, érysipèles, manque d'appétit, bourgeons, boutons, débilité générale &c.

CETTE préparation a subi l'épreuve de plus de 14 ans d'expérience, depuis le moment où elle a été offerte au public. Pendant ce temps de nombreuses contrefaçons ont été imaginées, qui toutes fondaient leur droit à la confiance publique sur les vertus curatives renfermées dans la racine de la salsepareille, dont la renommée et l'usage universel se sont établis à la suite des cures merveilleuses opérées par la présente préparation. Quoique la racine de Salsepareille en forme la base elle renferme néanmoins d'autres principes curatifs extraits de divers végétaux de grandes vertus, et c'est à la manière particulière et scientifique de combiner ces différents éléments que doit être attribué le succès de la préparation.

DE KENTUCKY.

CURE DE RHUMATISME.

BARDSTOWN, (Ky) 10 juillet 1849.

Messieurs Sands,

Messieurs—Il est de mon devoir de vous communiquer les faits relatifs aux effets surprenants de votre salsepareille. Ma femme était attaquée d'une inflammation d'estomac d'un caractère sérieux, ses membres et sa personne étaient enflés, elle avait une migraine continuelle, et l'été passé elle fut attaquée d'un rhumatisme inflammatoire. Les secours des médecins les plus renommés ne lui donnèrent qu'un soulagement momentané; en cette situation elle entendit parler des remarquables cures effectuées par l'usage de la salsepareille de Sand. Elle commença à en faire usage, ce qui lui produisit un soulagement instantané, et moins de six bouteilles lui ôtèrent toutes ses inflammations et tous les autres symptômes, et elle fut complètement guérie. Je crois faire un acte de justice en vous faisant connaître ces faits, pensant qu'il est de mon devoir d'engager ceux qui souffrent à faire usage de votre salsepareille qui est supérieure à tout autre médicament. Avec des sentiments d'éternelle gratitude, je demeure votre ami.

SAMUEL P HARGER.

Préparée et à vendre en gros et en détail, par A. B. et D. SANDS, droguistes et chimistes, 110, rue Fulton, encoignure Williams New-York—Ainsi que par la plupart des droguistes des Etats Unis et du Canada Prix: $1 la bouteille et six bouteilles pour $5. A vendre par

F J DUCONGÉ, J H WRIGHT & Co. et L J DUFILHO Jr., à la Nlle-Orléans.

J TURNER, à Mobile, et A MCGROW, à Natchez. 17juil—1m 3fps.

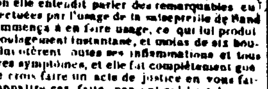

CHERRY PECTORAL

De AYER,

POUR LA GUERISON DES TOUX, RHUMES, ENROUEMENTS, BRONCHITES, COQUELUCHES, CROUPS, ASTHME et CONSOMPTION.

Parmi les nombreuses découvertes que la science a faite, dans le siècle où nous sommes, pour la prolongation de la vie humaine et le soulagement des maux qui l'assaillent, il faut placer au premier rang le précieux pectoral de Ayer. Les merveilleux résultats donnés par cette composition ont établi d'une manière incontestable ses vertus curatives. Nulle médecine ne peut être comparée à ce médicament pour la guérison des différentes maladies pulmonaires, maladies qui frappaient la dix si impitoyablement notre société. Aujourd'hui le remède à cette maladie a été trouvé et le danger des afflictions pulmonaires a disparu. La place nous manque pour la publication des nombreux témoignages de guérisons opérées par le Pectoral de Ayer, nous nous contentons de donner sur ce médicament l'opinion de quelques hommes, haut placés dans la science.

Opinion du président de Amherst Collège, le célèbre professeur Hitchcock.

J. James C. Ayer:—J'ai employé à mon usage particulier votre *Cherry Pectoral* pour une affection de bronchites, et je dois déclarer que c'est une admirable composition pour toutes les maladies du larynx et de bronchites. Si mon opinion sur l'efficacité de votre remède peut vous être de quelque utilité, vous pouvez en faire l'usage qu'il vous plaira. EDWARD HITCHCOCK, L. L. D.

Opinion du célèbre professeur SILLIMAN, *professeur de chimie, minéralogie*, etc, au Collège de Yale et membre de plusieurs sociétés médicales et littéraires d'Europe et d'Amérique.

Je déclare que le Cherry Pectoral est une admirable composition et un puissant remède pour la guérison des maladies pour lesquelles il est préparé.

Le Major PATTISON, président du Sénat de la Caroline du Sud, a été guéri par ce médicament d'une inflammation des poumons.

Opinion d'un médecin distingué du Maine.

SACO, Maine, 26 avril 1849.

Dr. J. C. AYER—J'ai adopté l'emploi de votre pectoral dans ma pratique et je le préfère à tout autre remède pour les maladies pulmonaires. Après un grand nombre d'essais je me suis convaincu qu'il guérissait toutes les affections des poumons. Je le recommande invariablement pour toutes les maladies de poitrine et le considère supérieur à tout autre remède.

Je suis, etc,

J. S. CUSHMAN, M. D.

A vendre par James C Ayer, Chimiste à Lowell, Mass., et à la Nouvelle-Orléans, chez

J. WRIGHT & Co.

No. 131, rue de Chartres, N. Orléans.

16 juil—3m—ope—merc,sam

VINS FINS EN CAISSES — 50 caisses de vin rouge et blanc, pour clore une facture, à vendre par LEOPOLD JEANNET & Co, 25je 22, rue St Louis

VIN DE CHAMPAGNE—93 paniers en bouteilles et demi bouteilles, de la marque Irroy de Mareuil-sur-Ay, à vendre par LEOPOLD JEANNET & Co, 25je 22, rue St Louis

EAU DE VIE DE COGNAC, en magasin et à vendre par les soussignés:

4 quarts de pipe eau de vie de Cognac E R Martin & Co, 1842;				
5 do	do	do	do	1846;
4 do	do	do	do	1848.

LEOPOLD JEANNET & Co, 25je 22, rue St Louis.

CIGARES de Cabanas y Carbajal, Cabargas, et autres marques connues, en débarquement du brick P Soulé, et à vendre par S DE VISSER & Co 9 juil 26, Vieille Levée

SALSEPAREILLE

Du Docteur S. P. Townsend.

MERVEILLE DU SIECLE.

CE remède, le plus extraordinaire qui soit au monde, est mis en bouteille d'un litre; six fois meilleur marché, plus agréable et supérieur aux autres, effectue la guérison sans vomir, sans purger et sans affaiblir.

REMEDE DE PRINTEMPS ET D'ETE.

La grande supériorité de cette Salsepareille sur toutes les autres, c'est qu'elle donne de la force au corps en même temps qu'elle chasse la maladie. Elle purifie le système tout entier, et renouvelle la masse du sang en même temps qu'elle l'épure. C'est dans cette faculté, que ne possède aucun autre remède, qu'est le grand secret de ses succès merveilleux. Depuis cinq ans, ce remède a opéré plus de 100,000 cures, dont au moins 15,000 dans des cas réputés incurables, et a sauvé la vie à plus de

5,000 ENFANTS.

DIX MILLE CAS DE DEBILITE ET FAIBLESSE DANS LE SYSTEME NERVEUX.

La Salsepareille du Dr Townsend établit vigueur permanente dans tout le système, soit qu'il ait été affaibli par l'usage des médecines ou par les excès désordonnés d'une jeunesse passionnée. Ce remède agréable guérit des lassitudes dans les nerfs, des évanouissements, des prostrations du système nerveux, et enfin de toutes les maladies qui, négligées, conduisent le malade vers cette terrible fin qu'on nomme maladie de poitrine.

MALADIES DE POITRINE GUERIES.

Maladies de Poitrine, Bronchites, Maladies de Foie, Rhumes, Catharres, Toux, Asthme, Crachements de Sang, Aigreurs, Phtysie, Transpiration de Nuit, Expectorations difficiles ou abondantes, Douleurs de Cotte, etc., etc. ont été et peuvent être guéries.

CRACHEMENTS DE SANG.

New-York, 23 avril 1847.

Dr. Townsend:—J'ai la conviction la plus complète que je dois la vie à votre salsepareille. Depuis plusieurs années j'avais une toux que rien n'avait pu guérir, et qui ne faisait qu'empirer tous les jours. Ma condition était devenue déplorable; je crachais le sang, j'avais des transpirations de nuit qui m'affaiblissaient de telle sorte, que je croyais en avoir fini avec la vie. Votre salsepareille dont je viens de faire usage a opéré un changement merveilleux. Je suis maintenant capable de vaquer à mes affaires, les crachements de sang ont cessé, et je ne tousse plus. Veuillez accepter ici l'assurance d'une reconnaissance sans bornes.

Tout à vous,

WM. RUSSELL, 65 rue Ste Catharine.

GRAND REMEDE POUR LES FEMMES.

La Salsepareille de Townsend est un remède efficace contre la phthisie pulmonaire dans ses commencements, la stérilité, la Leucorrhée ou fleurs blanches, la suppression des Menstrues, la débilité générale du système, qu'elle résulte d'irrégularité dans les fonctions, de maladie ou d'accident.

Il est curieux d'étudier les effets de ce remède lorsqu'on l'administre pour combattre la faiblesse de des alliances habituelles. L'énergie reparaît chaque jour, l'énervation, cause principale de stérilité des femmes disparaît immédiatement.

On n'attend pas de nous, dans des cas d'une nature aussi délicate, la publication de certificats de guérisons obtenues; mais cette réserve ne nous empêche d'en mettre au jour plusieurs centaines. Nous avons eu connaissance de plusieurs cas de femmes, privées d'enfans, sont devenues mères après avoir rétabli leur santé par l'usage de quelques bouteilles de Salsepareille.

AUX MERES ET AUX FEMMES MARIEES.

L'Extrait de Salsepareille est presque souverain contre les maladies des femmes, vers cette époque de la vie que l'on appelle *le temps critique*, son emploi peut prévenir l'une ou l'autre des nombreuses maladies qui menacent alors les femmes. Il n'en est pas un seul exemple qu'il retarde cette époque de plusieurs années. D'un autre côté, pour les jeunes filles, son usage n'est pas moins favorable en ce qu'il donne au sang plus de vivacité.

REMEDE MERVEILLEUX POUR LES FEMMES ET LES ENFANTS.

Ce remède est l'un des plus sûrs et des plus efficaces qui ait été découvert pour les femmes enceintes. Il donne de la force à la mère et à l'enfant, [...] douleurs, augmente et enrichit la nourriture. Ceux qui ont fait usage, pensent qu'il est indispensable aux femmes en mal d'enfants. Il est excellent utile avant et après les couches. Il prévient la constipation, les hémorroïdes, les crampes, les gonflements de pieds, tristesses, battements de cœur, évanouissements, douleurs de dos et des articulations, hémorragies. Il régularise les sécrétions, et égalise la circulation du sang. La grande vertu de ce remède, est dans son infaillibilité et sa délicatesse. Avec lui on peut se passer de toute autre médecine. Un peu d'exercice en plein air, et une nourriture légère, sont les seuls auxiliaires nécessaires pour conserver la santé.

BEAUTE ET SANTE.

Le blanc, le cosmétique, les savons alcaliques et autres préparations de ce genre dont les femmes font usage pour la figure, altèrent la beauté de la peau et en resserrent les pores de la peau et arrêtent la circulation du sang. Ces belles couleurs dela santé particulières aux femmes et aux fleurs, disparaissent par degrés et sont remplacées par un teint livide et maladif. La libre circulation d'un sang riche et pur dans les extrémités, donne, sans autre secours, ces teintes rosées de la beauté, que tout le monde admire, et que personne ne peut expliquer. Cette beauté est un don de la NATURE et non pas PO[...] et SAVONS, elle ne peut exister sans une libre circulation. Alors même qu'une femme serait blanche comme l'albâtre, si elle met du rouge et du cosmétique, et que son sang soit épais et impur, elle n'est pas belle. Que son teint soit brun ou jaune; les sang dans son activité déploie ses riches couleurs sur ses joues et donne à ses yeux cette brillante vivacité de la santé, cette femme est fascinante.

OPINION DES MEDECINS.

Le docteur Townsend reçoit journellement des ordres de médecine de toutes les parties de l'Union.

Nous soussignés, médecins de la ville d'Albany, certifions que nous avons en beaucoup de cas prescrit l'Extrait du docteur Townsend, et que nous le connaissons c'est une des meilleures préparations de Salsepareille offertes au public.

H. P. PULING, M. D.
J. WILSON, M. D.
R. B. BRIGGS, M. D.
P. E. ELMENDORF, M. D.

Albany, 1er avril 1845.

Encouragés par le grand succès et la vente immense de la salsepareille du Docteur Townsend, une foule d'individus employés par nos communs agents se sont mis à faire de la Salsepareille, des Elixirs les Amers, extraits de Yellow Dock, &c. Ils les mettent généralement dans des bouteilles semblables aux nôtres, et quelques-uns ont volé et copié nos avis. Ce sont des imitations sans valeur qu'il faut éviter avec soin.

RUSES DES CHARLATANS.

Que chacun lise ce qui suit avec attention.

Il y a, dans toutes les villes, une salsepareille décorée du nom de "Salsepareille du docteur Jacob Townsend," qu'on représente comme la véritable, &c. Ceci est faux. Tout en exonérant de toute participation à cette fraude, plusieurs des agents respectables qui vendent cette drogue dans notre pays, nous croyons devoir mettre le public en garde contre la ruse et la mauvaise foi des contrefacteurs, qui ne rougissent pas d'en imposer ainsi à la communauté.

Dans le cours des huit dernières années, le doc. eur Townsend a dépensé plus de $300,000 pour faire annoncer, dans les papiers publics ou autrement, son inestimable remède qui, dans les Etats Unis et dans la plus grande partie de l'Univers, a acquis une réputation qui a eu pour résultat une vente immense.

Ce fait a excité la cupidité de quelques hommes sans principes et entr'autres, d'un vieillard nommé Jacob Townsend, qui, depuis plusieurs années fait métier de publier des annonces à bas prix. Cet individu s'est adressé à un grand nombre de personnes pour leur offrir l'usage de son nom pour la vente de la Salsepareille du docteur Townsend, et citant pour preuves qu'il y avait d'immenses profits à réaliser des fortes sommes que nous avons dépensées pour frais de publications. Il s'est adressé, entre autres, à M. Charles Watrous, éditeur du *Jameston farmer*, qui a méprisé et rejeté son offre. Moins scrupuleux, MM. H. K. Andrews, l'un des anciens propriétaires de l'onguent de McAllister; Ralph Pomeroy, ex-caissier de la banque de Belleville, (N. J.), qui a jamais racheté ses chiffons; John Stillman et William Thompson, sous la raison de "Thompson, Skillmann & Co," ont employé cet homme qui les a autorisés faire usage de son nom, moyennant la modique rétribution hebdomadaire de sept piastres.

AUTRE RUSE.

Nous avons dépensé cinq cents piastres pour faire graver sur acier le portrait du docteur Townsend qui figure sur nos étiquettes, afin de les distinguer des autres et de prévenir toutes méprises.—Aujourd'hui ces hommes font aussi graver sur acier un portrait du vieux docteur Townsend. Que le public soit jugé un acte semblable, et que chacun se souvienne qu'il n'y a de véritable remède que celui qui porte le nom de S. P. Townsend. La vignette gravée sur acier contient le portrait du docteur Townsend, trois figures de femmes et la façade de notre manufacture. La fausse vignette n'a ni les figures de femmes ni la façade de notre manufacture.

Préparé et à vendre par S. P. TOWNSEND M. D., 126, rue Fulton, New-York.—Les personnes qui désireraient se procurer la véritable salsepareille de S. P. Townsend, dont on a tant eu à se louer ici depuis trois ans, devront s'adresser au SEUL AGENT, pour la Nouvelle-Orléans.

J. WRIGHT & CO,
20 sout— 151, rue de Chartres

EN magasin et à vendre par le soussigné:

20 caisses absinthe suisse, marque E Pernod;
40 caisses absinthe suisse, Versin & Lecoultre;

10	do	do	Berthoud Fils;
10	do kirsh	do	Berthoud fils & Yersin et Lecoultre

20 meules fromage de Gruyère;
200 liv fromage vert, véritable suisse (Schabzieger)
20 quarts ardoises Fullerdale 1840;
5 octaves do do 1845;
30 paniers guignolet d'Angers, eau verte, bon-chose-fine; dito pâte pour bouteilles; dito pour [...] vermouth de Turin, vin rouge de Bordeaux en barriques et en caisses, vin blanc, huile d'olive Flaghini & Dêesgio d'Ieard, anglaise, &c., &c.

A vendre par J N CURIEN,
30mai 2v rue Dumaine

BOUTEILLES—30 paniers bouteilles à bière en magasin et à vendre par

C T BUDDECKE & CO,
30 juin 100, rue Tchoupitoulas.

LES soussignés viennent de recevoir les marchandises suivantes qu'ils offrent à des prix excessivement bas:

Barèges laine unis et imprimés, de soie chiné, grenadine jaspée à carreaux de soie, soieries noires de toutes les qualités, jaconas français haute nouveauté, de anglais, organdie, brillanté, batiste d'Ecosse, toiles du Nord unie, à carreaux et à raies, doubles mille raies, do à carreaux, chambrai, mousseline suisse et anglaise belle qualité, mousseline brodée pour mantelets, do à raies satinées pour robes, do à petits carreaux, à raies, do mouchetée, nansou, coton batiste, percale, mull mull, batiste en pièce, rideaux brodés, mousseline pour moustiquaires brochée, damassée et à guipure, brin fil, à carreaux de, uni, blanc et écru, madras brodés, cols mousseline brodés, mouchoirs batiste brodés et festonnés, do voile pour hommes, femmes et enfants, vollettes noires et blanches, voiles de barège, de gaze, de toutes les couleurs, toiles à draps 10/4, 11/4, 12/4, 13/4, toiles de Paris, linge de table, damassé et autres, bas de soie, de filoselle et fil d'Ecosse, cas et chaussettes qualités assorties, bretelles pour hommes et enfans.

Un assortiment complet de parfumerie, etc. etc.

RILLIEUX & REGGIO,
10 mars 138, Bourbon

CHAMPAGNE—25 paniers champagne 1re qualité de la marque Delbeck et Lerigaud à Reims. A vendre par A COUTIN & PANSON, 23 juin 13, Bienville.

A VENDRE en débarquement du navire John Holland, venant de Bordeaux:

40	caisses vieux vin St Julien;	
10	do	prunes sèches en grands flacons;

5 barils prunes sèches;
10 caisses petits pois, champignons, cèpes à l'huile et pâtés truffés, par

LORBIERE & CO,
21m enc Royale et Douane

Toiles, Mouchoirs, etc.

EN déchargement des navires Ocean Queen et John Haven, et en magasin, reçu depuis peu un grand assortiment de toiles d'Irlande en pièces et demi pièces, toile de Courtrai, taies d'oreillers en toile, draps de lits, blanc de, Union et lustrée, mouchoirs linon, brin blanc et brun, grande variété de serviettes, damasses, damassés, draps union, de brin et blanc, toile brune, ginge, et toile à robes pour habits, coutils blanc et brun, mouchoirs suisse et en livres, etc, à vendre par

McDOWELL, MILLS & Co,
11avril 96, rue Gravier

A VENDRE

UN café situé encoignure Poydras et Philippa et faisant face au milieu de la halle.

Pour les conditions, s'adresser sur les lieux, ou à J Pisse, encoignure Royale et St Pierre.

Il y a un bail de trois ans et quelques mois. 13 juin JEAN PISSE.

Dr. P. BLANCHARD

Chirurgien-dentiste, a l'honneur d'informer le public qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans et qu'il vient d'ouvrir son cabinet, **Rue Royale, No 104**, au premier, entre les rues Conti et St-Louis vis-à-vis la Banque de l'Etat de la Louisiane.

AMANDES—300 caisses récemment reçues à vendre par Fdo DE FUENTES & CO. 4juil—6 22, Vieille Levée

VIN de Madère—Importation directe—12 demi pipes vieux et supérieur, en magasin et à vendre par Fdo DE FUENTES & Co, 4juil—6 22, Vieille Levée.

SARDINES à l'huile—1000 demi boîtes S. Guillem, 1000 du Chatelain & Benerl, 1000 de Comte & Martin, 2000 quarts de Chatelain et Benerl, 1000 de Couléo et Martin, 800 boîtes B. Guilhem, en magasin et à vendre par Fdo DE FUENTES & Co 4juil—6 22, Vieille Levée

HUILE d'olive—200 caisses véritable huile J. Flagniol de 24 onces, en magasin, à vendre par Fdo DE FUENTES & CO, 4 juil—7 22, Vieille Levée

VIN Rouge—récemment reçus par le navire Salamander de Bordeaux—24 barriques vin rouge, 36 do vin blanc supérieur, à vendre par Fdo DE FUENTES & CO, 4juil—6 22, Vieille Levée.

VIN rouge—récemment reçu par le navire Belle Assise de Bordeaux—

133 barriques vin rouge supérieur St Estèphe. 100 caisses do do St Estèphe.

A vendre par Fdo DE FUENTES & CO, 4juil—6 22, Vieille Levée.

COGNAC—35 quarts de pipe, J & J Frem & Co

25	huitièmes de pipes J & J Frem & Co		
10	do	do	Longuyhard;
20	quarts	do marque	Washington.
20	do	vieux Cognac Larochelle.	
30	do	très supérieur vieux Cognac E R	

12 huitièmes de pipe marque Espagne, à vendre par Fdo DE FUENTES & CO, 4juil—6 22, Vieille-Levée.

CHANDELLES—34 caisses Bougies de la Villette, supérieures, à vendre par Fdo DE FUENTES & CO, 4juil—6 22, Vieille Levée.

CAPSULES à bouteilles—50,000, Nos 12, 13, 14 et 15, en magasin, à vendre par FDO DE FUENTES & CO, 4 j—6 22, Vieille Levée.

EN débarquement des navires Belle Assise et Alexandre, de Bordeaux

75	barriques vin rouge ordinaire		
12	do	do	Cantenac;
40	caisses sardines de Nantes,		
220	do	vin rouge St-Julien,	
110	do	do	Rauzan;
50	do	do	Bel Air;
30	do	do	Lafite;
30	do	do	Latour;
25	do	do	Haut Brion,

à vendre par FERSON FRERES, 3 juillet 247 et 249, rue Royale, encoig. Dumaine

INDIGO de Guatemala.—30 surons, en magasin et à vendre par P CUSACHS, 3j Enc. Royale et St-Philippe.

ANIS—5 balles anis très frais, à vendre par P CUSACHS, 3j Enc. Royale et St-Philippe.

SODA—10 boucauts, à vendre par P CUSACHS, 3j Enc. Royale et St-Philippe

HUILE de lin.—5 boucauts, à vendre par P CUSACHS, 3j Enc. Royale et St-Philippe

840,000 Cigares de la Havane de toutes les qualités et des meilleures marques, telles que: Cabanas, Figaro, Partagas, Lord Wellington, Dos Hermanos, Danubio, La Creole, La Arcada, Tres Marias, Madrilena, Uguez, El Sol, Sevillana, Fragancia, &c., en magasin et à vendre par D BORNIO Jr, 29 mai 34, rue Gravier

VIN MUSCAT—100 caisses, en débarquement du brick Cesare, de Marseille, à vendre par O VALETON & CO., 17m 25, Tchoupitoulas

BOUCHONS—30 balles de 15,000 chaque, pour bouteilles à vin, en débarquement du brick Cesare, de Marseille, à vendre par O VALETON & CO., 17mai 25, Tchoupitoulas

SARDINES à l'huile—8,000 boîtes, demi et quarts de boîtes, à vendre par O VALETON & CO, 17m 25, Tchoupitoulas

PRUNES—20 caisses prunes sèches en jarres, en débarquement du navire John Holland, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 20 mai 30 Vieille Levée

COGNAC de la Rochelle, en débarquement du navire John Holland, de Bordeaux, 20 demi pipes, 25 quarts de La Laurge et Co., La Rochelle, à vendre par O. VALETON & CO., 22 mai No 25, rue Tchoupitoulas.

Paratonnerres de J. Spratt.

CET article, d'un genre tout à fait nouveau, réunit toutes les garanties de tout autre système, et possède l'immense avantage de ne couter que le QUART de tout autre genre, à vendre par S. MASPEREAU & Co, 17 sep 25, rue Condé Agent pour l'Impétrant

GRAINE de lin en tierces et en barils, sel de soude, potasse pour imprimeurs, potasse et saleratus, huile d'argot, tannin, santonine, fluor spar, Nickel et Bismuth métalliques, sulfate de quinine, mercure coulant, capsules pour bouteilles, de toutes grandeurs, à vendre par H BONNABEL, droguiste, 5 jn Encoignure Natchez et Tchoupitoulas

Agence à la Nouvelle-Orléans de la Compagnie d'Assurance de Nashville, Maritime, Incendie, Assurance sur la vie et dépôt.

CAPITAL	$300,000 tout payé.	
SURPLUS	250,000 fonds de réserve	
TOTAL	$550,000 valeur réelle	

Directeurs des lieux:

H R W Hill, Isaac W Moos]
S O Nelson, E S Price,
A W Walker, Logan Musten.

Les assurances Maritimes, d'Incendies et sur la Vie sont faites aux taux les plus bas, et les pertes sont promptement réglées et payées au bureau de l'Agence, 35, rue Camp.

W B PARTEE, Agent

AUX HABITANS SUCRIERS.

LE soussigné offre à vendre un assortiment complet de chaudières à sucre, de toute et fer battu, de 25, 40, 48, 49, 50, 52, 54, 58, 60, 68, 72, 78, 80 et 84 pouces, de la célèbre manufacture de E. Maw, dont la réputation pour la fabrication des articles de ce genre est établie depuis longtemps.

Les habitants qui ont employé ces chaudières, reconnaîtront que les défauts produits en leur faveur. Ils sont de dimensions convenables et faites avec les meilleurs matériaux.

Grains, barres et bouches de fourneaux, à vendre par JUAN Y DE EGANA, 17 juin 47, rue Bienville.

EN débarquement des navires Salamander, Belle Assise et Alexandre, de Bordeaux:

40 barriques vin blanc,
40 do de rouge,
8 ¾, 16 ¾ et 32 ⅝ [...] eau-de-vie de Laurent et Dupont, "La Rochelle,"
5 ¾ et 10 ¾ eau-de-vie de Pinet Castillon & Co, "Cognac."

1er juillet THOMAS PINET & CO., 2v, rue Conti.

VENTES DE CE JOUR.

Succession de Pedro Pilot.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu, en vente publique, samedi 19 juillet 1851, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, entre les rues Chartres et Royale, pour le compte de la dite succession:

ELIZABETH, négresse, agée d'environ 23 ans, ensemble ses deux enfans jumeaux, Joe alias General Taylor, Louis alias Major Bliss, âge de 3 ans et demi.

DOROTHEE, négresse âgée d'environ 5? ans.

L'acte de vente par devant Charles Cuvellier, notaire public.

Conditions—Comptant. 14 juin—4

Titres et droits a la batture.

Succession de Manette St-Amand.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Second District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, dans et pour la paroisse de St-Bernard, il sera vendu en vente publique, samedi 19 juillet, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, entre les rues Chartres et Royale, pour le compte de la dite succession,

Tous les droits, titres, intérêts de la dite Manette St Amand à la batture en face d'un lot de terre désigné par le No 12, situé dans et faisant partie de l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Levée, Poydras et Notre Dame, conformément à un plan annexé à un acte passé par devant Hugues Lavergne, alors notaire, le 20 septembre 1820, contenant une donation des propriétaires, de la batture en face du faubourg Ste-Marie à la corporation de la ville de la Nlle Orléans, lequel lot de terre mesure trente et un pieds de face à la rue de la Levée. Le dit droit de batture sera fondée sur un acte de la Législature de cet Etat, passé la 61ème jour de mars 1850, intitulé, "un acte concernant une portion de la batture en face de la Municipalité No 2 de la ville de la Nlle-Orléans, etc," la dite Manette St-Amand ayant été partie au dit acte en date du 20 septembre 1820. Le dit lot No 12 appartenait autrefois à la succession de Pierre Labatut et a été adjugé à Alexandre Drapé St-Amand à une vente publique des propriétés appartenant à la dite succession, dite par le registre des testaments de la paroisse d'Orléans, le 24 avril 1817; et maintenant les héritiers du dit Pierre Labatut prétendent du chef de tous les droits à la batture, en vertu du dit acte de la Législature de cet Etat, en date du 21 mars 1850; ils basent leur réclamation en ce que le dite vente a transmis seulement le lot face à la rue de la Levée et non les droits à la batture.

Conditions—Un quart comptant et la balance à un crédit d'un et de deux ans, en billets de l'acquéreur endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur le dit lot de terre sujet à cette réclamation. Les billets porteront intérêt au taux de 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement, s'ils n'étaient payés à leur échéance. L'acte de vente par devant Amédée Ducatel, notaire public, aux frais de l'acquéreur 14 juin

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu samedi 19 juillet 1851, à 5 heures de l'après-midi, à l'encoignure des rues Robertson et Ursulines,

Un lot de meubles meublant assorti,—aussi, un Piano.

Conditions—Comptant. 19juillet

VENTES A L'ENCAN.

Bottes, Brodequins, Souliers,

PAR FERNANDEZ & WHITING.

MARDI prochain, 22 courant, à 10 heures et demie P M, il sera vendu au No 30, rue de la Vieille Levée, entre les rues Mandeville et Espagne, Troisième Municipalité,

Le contenu d'un magasin de souliers, consistant en souliers, bottes et brodequins.

Aussi l'installation du dit magasin. 18 juil

EN débarquement du navire Belle Assise, de Bordeaux:

20	barriques Montferrand;	
25	do	vin St Julien,
75	do	vin de Bordeaux;
20	caisses vin rouge;	
100	[...] à bouteilles	
6	do	bouchons à dame-jeannes,

50 paniers bouteilles vides, à vendre par GUYBRUZE & LANGENDORFF, 4 juil 13 et 15 St-Louis

BRIQUES A FEU de Pensacola et de Pittsburg—25,000 de Pittsburg et 20,000 de Pensacola, à vendre par THOS. BLOIS, 4 juillet 91, rue des Magasins

CIMENT—650 barils ciment romain, ciment Rosendale hydraulique des meilleures marques, en débarquement et en magasin, à vendre par THOS. BLOIS, 4 juillet 91, rue des Magasins

CHAUX—380 barils chaux de Ste-Geneviève, à vendre par THS. BLOIS, 4 juillet 91, rue des Magasins

CHAUX DE THOMASTON—700 barils chaux de pierre, à vendre par THS. BLOIS, 4 juillet 91, rue des Magasins

BRIQUES à feu anglaises—50,000 briques anglaises, à vendre par THS. BLOIS, 4 juillet 91, rue des Magasins

CHAPEAUX PAILLE pour hommes—6 caisses, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 3juil 36, rue de Chartres

IODURE DE POTASSIUM—1 caisse Iodure de 50 flacons, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 3juil 36, rue Chartres

GELATINE—1 boucaut, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 3juil 36, rue de Chartres

VEAUX CIRES—40 douzaines, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 3juil 36, rue de Chartres

EAU DE VIE—A Seignette et autres marques de Cognac et Charente, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 3juil 36, rue de Chartres

VIN ROUGE—40 barriques en débarquement de la Belle Assise, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 3juil 36, rue de Chartres

HUILE—30 barils Graisse et 30 barils Huile d'Eléphant, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 2 juil 15, Tchoupitoulas,

WHISKEY—100 barils Warsen supérieur, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 2 juil 15, Tchoupitoulas

JAMBONS—100 tierces Sugg & Stage, Schooley & Hough, et autres marques, jambons pas plus au sucre, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 2 juil 15, Tchoupitoulas

BŒUF—50 barils, 125 demi de Mess de Davis, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 2 juil 15, rue Tchoupitoulas.

CHANDELLES—60 caisses Verdin Shilitz, 100 do Etoiles, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 2 juil 15, Tchoupitoulas

SAVON—300 caisses Verdin Shilitz et Chs Oberne Orlije, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 2 juil 15, Tchoupitoulas

CAFE A LOUER.

L'ETABLISSEMENT connu sous le nom du Café Magnolia, situé rue de la Douane, entre Royale et Passage de la Bourse. Pour les conditions s'adresser à LEOPOLD JEANNET & Co. 25 juin 22, St Louis

HUILE d'olive—170 paniers huile Jne Flagniol véritable, en magasin et à vendre par A CARRIERE, 25, Vieille Levée

SUCRE HAVANE—500 caisses sucre blanc, jaune et brun, en débarquement du brick P Soulé, et à vendre par S DE VISSER & Co. 9 juil 26, Vieille Levée

TABAC Vuelta de Abajo—66 balles pour capes et tripes, en débarquement du brick P Soulé, et à vendre par S DE VISSER & Co, 9 juil 26, Vieille Levée

AMANDES douces sans coques—45 dame-jeannes, de qualité supérieure, en débarquement du brick P Soulé, et à vendre par S DE VISSER & Co 9 juil 26, Vieille Levée

KIRSCH SUISSE—10 caisses kirsch, de la marque Yersin & Lecoultre, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET & Co. 25jn 22, rue St Louis

EAU DE COLOGNE—4 caisses vraie marque de Farina, reçues et à vendre par J Y DE EGANA, 11ja 47, rue Bienville

6 Caisses Bulle doubles, à vendre par H DE GOES & RIFFLARD, 29 avril 21, rue des Magasins

CLOUX—60 barillets grandeurs assorties, à vendre par CONVERSE & Co, 97, Tchoupitoulas

GRANDE REDUCTION DE PRIX.

3 BALLES Jaconats français, dessins nouveaux, à 25c.

2 balles organdis, dito dito, de 30 à 35c
2 caisses des Indes unis et mille raies, 25c
1 do do bon teint 12 1/2c
5 do jaconats en garantis, 15c

Barèges unis de toutes nuances, do riches et nouveaux, de 25c à $1 00
Rideaux dentelle brodée, de $5 00 à $20 la paire
" Mousseline do $2 50 à 15 la paire
Mousseline bassbée pour moustiquaires, par 30 yardes.
Bombinet rose, bleu et blanc,
Linon do do do
200 pièces toile d'Irlande, par $1, à $ 30.
Serviettes et nappes damassées,
Toile à draps 10/4, double fils,
Brin fil blanc, qualité extra.

DEUIL.

Jaconats deuil et demi deuil, mousselines do, organdis do.

Grenadine et Bernani noire, Alepine, Alpaca, Etamine &c.

A. Bonnet à [...] pour cent de rabais sur les prix les plus bas de la place, par

[...] & RHILY & Co.
9 juin [...] Royale et Canal

VENTES DE CE JOUR.

Graisse—Graisse.

PAR R. B. SYKES, Encanteur.

AUJOURD'HUI 19 courant, à cinq heures et demie P. M. il sera vendu, au magasin de dépôt, rue Tchoupitoulas, No 177, près de la rue Julie:

700 kegs de graisse prime.

Conditions à la vente. 19 juil

Marchandises Sèches.

PAR VINCENT & Co.

AUJOURD'HUI 19 juillet, à 10 heures A. M. il sera vendu, 110 colis et lots de marchandises sèches telles que: indiennes, barèges, toile d'Irlande, mouchoirs de fil, toile à chemises, mouchoirs madras, cotonnade, mousseline suisse, coton écru, toile, batiste, étoffe à moustiquaires, soie, bas, dentelles en fil, robes en mousseline suisse, mantilles, foulards en soie, rubans, &c. 19 juil

Jeune Domestique créole—Par besoin d'argent.

PAR S. GUINAULT.

IL sera vendu samedi le 19 juillet 1851, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis:

JOSEPHINE, négresse d'environ 17 ans, blanchisseuse, assez bonne repasseuse, un peu couturière, gardienne d'enfant, bon sujet, garantie des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—Comptant. 17juil

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu samedi 19 juillet 1851, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis:

La négresse VICTOIRE, agée d'environ 30 ans, blanchisseuse et repasseuse, cuisinière et domestique;

ANNA, négresse âgée d'environ 14 ans, gardienne d'enfants et domestique de maison;

JACK, nègre d'environ 30 ans, charretier et jardinier.

Ces esclaves sont garantis des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions Comptant. 17juil

VENTES A L'ENCAN.

Dans l'affaire de la succession de George W. Reinecke, décédé; Fanchonnette A. Monreuil, épouse de Paul Delery vs Mde G. W. Reinecke et al. pour un partage.

PAR S GUINAULT.

EN vertu d'un jugement rendu par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté le 16 et signé le 17 juin 1851, dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu, samedi 2 août 1851, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis; les propriétés et effets décrites, savoir:

12 LOTS DE TERRE situés dans le faubourg Tremé de cette ville, désignés par les Nos 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, et 20 de l'îlet renfermé par la promenade Carondelet; les rues Toulouse, Troisième et Seconde; lesdits lots ayant les dimensions suivantes, savoir:

Les lots Nos 16, 17, 18, 19 et 20, 30 pieds 10 pouces 5 lignes chacun face à la promenade Carondelet, sur 150 pieds de profondeur; le lot No 16 formant l'encoignure de la rue Troisième; le lot No 15, 27 pieds 3 pouces face à la rue Troisième sur 154 pieds 5 pouces 1 ligne de profondeur, et 33 pieds 7 pouces et 5 lignes sur la ligne de fond; les lots Nos 14, 27 pieds 8 pouces 7 lignes de face à la rue Troisième sur 154 pieds 5 pouces 1 ligne de profondeur, et 33 pieds 7 pouces 5 lignes sur la ligne du fond; les lots Nos 11, 12 et 13, chacun 30 pieds 9 pouces 4 lignes face à la rue Toulouse, sur 150 pieds de profondeur; le lot No 13, formant l'encoignure de la rue Troisième; les lots Nos 9 et 10 chacun 30 pieds 9 pouces 3 lignes, face à la rue Toulouse sur 150 pieds de profondeur. Le tout conformément au plan fait par C A de Armas, architecte.

Conditions.—Un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets divisés en coupons, sans endosseurs, garantie par hypothèque sur les dits lots et portant 8 pour cent d'intérêt en cas de non paiement à leur échéance.

Acte de vente par devant O Drouet, notaire public. 1 juillet, 19 et a2

Compagnie d'Assurance Mutuelle sur la vie.

(Southern Mutual Life Insurance Company of Louisiana.)

ASSURANCE SUR LA VIE EXCLUSIVEMENT.

FOND DE RESERVE GARANTI $50,000

Principal Capital $500,000.

Bureau Général No 46 rue du Camp, Nouvelle-Orléans.

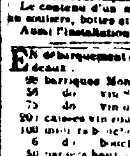

CETTE Compagnie est maintenant prête à faire des assurances sur les BLANCS ET LES ESCLAVES, à la prime établie. Cette Compagnie étant la seule incorporée dans cet Etat, présent l'exclusivement des assurances sur la vie, avec un fond de réserve garanti, offre aux personnes qui désirent se faire assurer des avantages plus considérables que les autres. Elle est également fondée sur le principe mutuel; chaque assuré devient actionnaire et participe aux profits, et n'est responsable de rien au delà du montant des primes accumulées.

Les Compagnies d'assurances établies sur le principe mutuel prospèrent généralement, surtout celles qui assurent exclusivement sur la vie, parce qu'elles sont basées sur des calculs dont l'expérience a confirmé l'exactitude. Le succès de la Compagnie est surtout garanti par le fond de réserve de $50,000, qui ne pourra être diminué, ni employé, comme cela est le cas dans toutes les autres Compagnies.

Ce fond de $50,000 restera permanent jusqu'à ce que la Compagnie ait accumulé un capital égal pour le remplacer.

Des permis de Californie sont accordés ainsi que des privilèges pour les voyageurs.

Directeurs:

Joshua Baldwin,	Sumpter Turner,
Henry G. Stetson,	Henry Renshaw,
Charles M. Waterman,	Edward C. Payne,
Mark Walton,	William C. Tompkins,
James Bonner,	George W. West,
Warrick Martin,	Thomas J. Dix,
William H. Garland,	John Calhoun,
George C. Lawrason,	John M. Bach,
Robt. M. McAlpin,	John Leeds,
Edw. Macpherson,	M. O. H. Norton,

JOSHUA BALDWIN, Président.

HARMAN DOANE, Secrétaire.

Richard Bein, Howard Smith, } Médecins Examinateurs. } Heures de 3½ à 7 heures.

E. L. Goold, Avocat.

Etamines!

Etamines pour grand deuil.

QUELQUES caisses de cet article viennent d'être reçues par les soussignés, ils les vendront à bas prix. U LAROUSSINI & Co, au coin des rues Royale et Hôpital, Maison Rouge, sur la Levée, et encoignure Baronne et Poydras, près le marché.

P S A partir de ce jour, nous vendrons toutes nos marchandises à 25 0/0 de rabais. On s'en apercevra facilement en venant marchander, lesquelque ce soit de nos articles. 13 a

MAGASIN A LOUER.

LE magasin No 23, Nouvelle Levée. Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à LEOPOLD JEANNET & Co, 25 juin 22, St Louis

OR EN FEUILLES—50 paquets d'or en feuilles très foncé, à vendre par P CUSACHS, 24jn Enc Royale et St Philippe

SUCRE DE LA HAVANE—134 caisses en débarquement du brick Joséphine, de la Havane, à vendre par R. CAHUZAC, 10juil 30, Vieille Levée

COGNAC—14 demi pipes Maglory 1834; 26 demi et 9 quarts A de Mondore 1840; 4 demi et 6 quarts John Durand & Co, La Rochelle; 2 demi, 1844, J J Durand 1844; 4 demi et 5 quarts J J Durand 1845, 4 demi et 11 quarts J J Durand 1846; 4 demi J J Durand 1848; 9 quarts Ernest; 7 et demi, et 6 quarts A L Blevilie, 3 demi J J Durand, 1849; 5 demi et 5 quarts J J Durand, 5 demi et 15 1/4 Jean Louis, supérieur cognac 1811—sous les clés de la Douane et ayant droit au drawback, à vendre par J & J TARDOS, 23jn 31 Vieille Levée

GIN—25 pipes genièvre, de la marque "Anchor Brand" récemment arrivé, et sous les clés de la Douane, à vendre par J & J TARDOS, 23ja 31, Vieille Levée

PORTO (F Durand)—525 quarts Porto, de la marque bien connue F Durand Crown, sous les clés de la Douane, à vendre par J & J TARDOS, 23jn 31, Vieille Levée

VIN POUR FAMILLES—10 barriques vin St Julien, à vendre par J & J TARDOS, 23je 31, Vieille Levée

VIN EN CAISSES—1500 caisses vin de plusieurs marques différentes, à vendre par J & J TARDOS, 23ja 31, Vieille Levée

FRUITS à l'eau de vie—40 caisses fruits de la marque "Champion", à vendre par J & J TARDOS, 23 juin No 31, Vieille Levé

VIN ROUGE—En débarquement des navires Sylvester et Prince Adalbert, 60 barriques vin rouge bon ordinaire, de 1847. [...] DUNTZE & IKEN, 9juil enc Royale & Conti

SERRURES FRANÇAISES—84 caisses serrures, numéros bien assortis, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET & Co, 25ja 22, rue St Louis

VIN ROUGE—60 barriques, en débarquement du navire Salamander, de Bordeaux, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 25 juin 30 Vieille Levée

SUCRE DE LA HAVANE—[...] caisses [...] jaune et blanc, en magasin et à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 25 juin [...]

GENIEVRE de Hollande, [...]

4juil—6 [...]

VIN—En débarquement du navire Prince Albert, de Bordeaux:

40 barriques vin rouge,

400 caisses de 12 bouteilles, vin rouge St Julien, à vendre par V & A MAIGNAN, 9 juillet 66 et 67, rue St Louis.

(PRIX REDUITS.)

POUR NEW-YORK via la HAVANE.

Le steamship FALCON, du port de 2000 tonneaux, lieutenant H. Rogers, de la marine des Etats-Unis, partira du wharf de la Place d'Armes avec la malle et ses passagers, lundi 28 juillet, à 8 heures précises du matin.

Prix du Passage:

Pour New-York	—1re chambre	$ 50
	—2de chambre	40
	—Entrepont (nourri)	25
Pour la Havane	—1re chambre	40
	—2de chambre	30
	—Entrepont (nourri)	20

Les passagers pour la Havane devront se munir de passeports du consul espagnol.

Chaque steamship de cette compagnie a un chirurgien à bord. On prendra seulement des espèces comme fret pour la Havane et New-York.

Nul connaissement ne sera signé après le départ du steamer.

Pour fret ou passage, s'adresser au bureau de la compagnie de la malle des Etats-Unis, 25, rue des Magasins.

16 juillet J R JENNINGS, Agent

STEAMERS DU PACIFIQUE—PORTANT LA MALLE.

Pour la Californie et l'Oregon.—(Par la voie de la Havane et de Chagres)—Prix réduits—Le beau steamer ALCON, sous le commandement du lieutenant H Rogers, de la marine des Etats-Unis. Ce navire a une double machine, et partira le lundi, 28 juillet, à 8 heures du matin.—Il se relie aux steamers du Pacifique partant de Panama vers le 15 août.

Prix du Passage:

Nouvelle-Orléans à Chagres—Salon $70, seconde chambre $55, entrepont $35

Panama à San Francisco—Salon $250, seconde chambre $225, entrepont $125.

Ce bâtiment se charge du fret pour Chagres.

Pour passage ou fret, s'adresser à

ARMSTRONG, HARRIS & Co, Agents,
18 juil 105, rue des Magasins

Deux voyages par semaine.

Pour la Maline, Passe du Sud-Ouest, Forts et port intermédiaires, le vapeur G. W. DOSWELL, capitaine A. Lanese partira tous les samedis à 10 heures du matin et sera de retour en ville le jeudi soir.

Pour le Canal Huppelet.—Le Doswell partira tous les mercredis, à 10 heures du matin et sera de retour en ville le jeudi soir.

Le Doswell ayant été acheté à cet effet, continuera cette navigation pendant toute la saison. S'adresser à bord, au pied de la rue de la Douane, ou à

MINISTER & ANDERSON, 41, Poydras,
BRAND, ADAMS & Co,
4nov 53, Vieille Levée

POUR LIVERPOOL—Le navire bon marcheur JOSEPH BADGER, capitaine Alexander, partira pour le port ci-dessus, dans le plus bref délai. Pour balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, au ponton No 2, 3ème municipalité ou à B V BAXTER, 79, Commune

Pour Liverpool.—Le navire de première classe, bon voilier ART UNION, capitaine Stubbs, est maintenant en chargement pour le port ci-dessus et partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord au ponton No 15, Seconde Municipalité, ou à B V BAXTER, 79, rue de la Commune, ou à H B OFFENSANDT, 4 juillet 8, rue de Chartres

POUR MARSEILLE OU GENES—Le brick Luiciana, capt. Capellano, cherche fret de 300 balles de coton, pour compléter son chargement, s'adresser à DOMINIQUE LANATA, 6juin 8 et 10, rue Jefferson

POUR NEW-YORK.

Ligne Stanton.

PAQUEBOTS POUR LA NELLE-ORLEANS ET NEW-YORK.

LA ligne est composée des navires suivans:

Navire St. Charles,	capitaine	C. Hillard;
" Hero,	"	R. Griffith,
" Huron,	"	J. W. White,
" Cotten,	"	J. Ingersoll,
" John G. Coster,	"	J. G. Tucker,
" Columbo,	"	C. Holbrook.
" Bay State,	"	L. V. Simmons.

Ces paquebots sont tous de première classe, tirent très peu d'eau. Ils sont remorqués en montant et descendant le fleuve, et partent assidûment à l'époque fixée. Leurs cabines ont de beaux emménagements, et sont commandés par des capitaines d'une grande expérience. Rien ne sera négligé pour l'accommodation des passagers ainsi que pour le bien-être et le confort des passagers.

Pour fret ou passage, s'adresser à

J. N. STANTON & Co,
Encoignure Lafayette et Magasins,
ou à T. P. STANTON,
10 me 56, rue du Sud, New-York.

NADAU DU TREIL,

26 rue St-Louis 26,

Maison de Commission.

Aura constamment à vendre

EAU DE VIE de Cognac de toutes marques et qualités.

EAU DE VIE de la Rochelle de toutes marques et qualités.

BRANDY d'imitation 1re et 4me preuve.

BRANDY ordinaire N. Y

WHISKEY de toutes marques et qualités.

WHISKEY Old Irish.

VINS ROUGES très vieux et ordinaires de Bordeaux, en barriques et en caisses.

VINS ROUGES de Marseille en barriques et demi barriques.

VINS de Madère, de Porto, de Frontignan, (muscat.)

VIN VIEUX DU RHIN de la maison Dressel & John.

VIN VIEUX DU RHIN de la maison Deinhart & Jordan.

VINS BLANCS de Bordeaux, en barriques, demi barriques et en caisses.

CHAMPAGNE de différentes marques et qualités

LIQUEURS ASSORTIES, absynthe, kirsch, curaçao, marasquin, eau verte, guignolet, anisette Mahonn, etc.

RUM de la Jamaïque, d'imitation et de la Louisiane, en boucaut, baril et en dame-jeanne.

GENIEVRE de Hollande et de New-York.

FRUITS ASSORTIS à l'eau de vie.

HUILE D'OLIVE de Marseille et de Bordeaux, en panier et en caisse.

BOUTEILLES VIDES en paniers, sardines à l'huile, câpres, cornichons, variantes, olives, etc.

A vendre par NADAU DU TREIL.

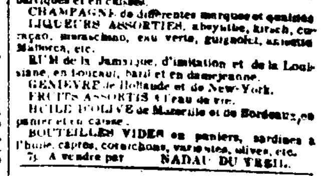

SANGSUES—SANGSUES.

L. Provost,

RUE ST PIERRE, N° 121,

SUCCESSEUR DE M. RUSCONI.

28000 SANGSUES HONGROISES et FURIOISES, récemment reçues et à vendre en gros et en détail au grand dépôt central de la rue St Pierre, 121. 1 mars—1an

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL—JUILLET 1851.

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

Arnaud, J	Krembe, Joseph
Bosson,	Lorrey, Edmond
Belhain	Lallier, Antoine
Brouet, les époux]	Léger, Pierre
Castagnet, Jean	Le Thiel, François
Charlot, Stanislas	Lefebvre, Cyprien
Couture	Levasseur, Pauline
Duprat	Ludovre, Hippolyte
Delabroye	Mascaselly, Joseph
Drouet, Edm. Etienne	M-jouraud, Georges Alex
Dubon, Henry Siméon	Mournin, Pierre
Dufossat Sonniat, Valm.	Morel, Charles
Dubois, Casimir	Monfort, B de
De May, Mme	Renaud de Card, M J V
Favene, Mme	Rae, Isidore
Fleur, Xavier	Roux, Martial et Gustave
Fromère Jean	Régnier, Mme Vve
Gasson, Pierre	Schweppe, C Edouard
Guirot, Mme Vve, née Roy	Sene
Gaer, Léopold	Sollée, les époux
Grisolle, Ange	Sorbey, Pierre
Gaudin Sis,	St Ramond, menuisier
Givaudan, Mme Vve	Salomo, Auguste
Garrot	Tousin, Mme Vve
Guechet de l'Isle, Mme	Pignéres, armurier
Huart, Aimable	Torohy, Hector
Hiseux, Julien	Vaugé, Joseph Edmond
Jayot, Gaspard	Thiéry, docteur médecin
Karmann, Mme Vve	Encontriere, Robert

La Chancellerie du Consulat de France, située rue Royale, No 192, entre St Louis et Conti, est ouverte tous les jours de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

Mme Vve Duffau est invitée à faire connaître sa demeure au Consulat de France.

M. Jean Baptiste Julien Vigneux est prié de se présenter au Consulat de France.

Les personnes qui pourraient procurer que le fils, Jung Pierre, s'est fait naturaliser américain, sont invitées à en présenter au Consulat de France.

Tout individu appelé à faire valoir des droits à la succession de feu [...] décédé à [...] Union, devra s'adresser [...]

MM. [...]

[...]

Le Consul de France, [...] de [...] et de [...] pour valoir de Maison [...] pour production [...] de direction dans [...] à Paris est toujours [...] 25 novembre [...]

19juil

BEURRE—100 [...] prime, crème et Yangoskee, à vendre par C T BUDDECKE & CO, 30 juin 100, rue Tchoupitoulas.